

BAC STAV : CETTE FOIS LE LOUP EST DANS LA BERGERIE !

Le 29 novembre dernier, la DGER réunissait un groupe de travail pour une présentation du contexte de la réforme du Bac STAV et surtout de l'avancée des travaux sur les projets de référentiels et de grilles horaires.

A l'issue de cette réunion le Snetap-FSU reste pour le moins dubitatif face aux réponses obtenues, pire il ressort avec des inquiétudes sur les objectifs du Ministère dans cette réforme et sa volonté réelle de renforcer l'attractivité de cette filière.

En préalable de l'exposé de la DGER et de l'Inspection et de l'ouverture des échanges, le Snetap-FSU a rappelé les exigences des personnels pour la filière technologique de l'Enseignement agricole : **le maintien d'un Bac STAV garantissant aux élèves une poursuite d'étude choisie, mais aussi une formation technologique et technique ambitieuse, pierre angulaire de ce Bac, et reposant sur des stages en entreprise, des cours, des TP-TD et de la pluridisciplinarité dans des domaines de spécialité bien déterminés.**

Cette filière technologique doit être attractive pour les jeunes et leur famille. Pour cela elle doit être lisible dans son contenu et dans ses finalités, lisibilité que nous devons retrouver dans la campagne de communication annoncée par le Ministre et la DGER, et que nous appelons de nos vœux.

Le Snetap-FSU a également rappelé sa demande d'un bilan du Bac Techno actuel avant toute évolution de la formation et du diplôme. La DGER est restée muette sur ce point !

Le Snetap-FSU a ensuite interrogé l'administration sur bon nombre de points encore flous : Quels seuils de dédoublements prévus discipline par discipline ? Quelle évaluation pour le stage en entreprise ? Quelle préparation pour le départ en stage ? Quel contenu et quels horaires disciplinaires pour les stages « Territoires » et « SDD » ? Quel sens pour la spécialité Agroéquipements avec si peu d'heures en sciences des équipements ? Quel volume horaire et quelle ventilation en Pluri ? Pourquoi une organisation différente des CCF entre l'EN et l'EA ? Quel cadre pour le contrôle continu ? Quel financement pour les sections européennes et sportives ?...

Si bon nombre de réponses sont restées très imprécises voire sibyllines, quatre points au moins ont attiré toute notre attention :

- **la remise en cause des stages individuels** dans la formation : la DGER ne s'est pas cachée de s'interroger encore à cette heure sur l'intérêt du stage individuel dans le nouveau STAV, n'hésitant pas à envisager une modification de l'arrêté du 31 juillet afin de revoir la durée du stage, voire son maintien (sic),
- **les horaires pluridisciplinaires que la DGER refusent d'affecter** au nom de la liberté pédagogique et de l'autonomie des établissements,
- **les dédoublements que la DGER entend remettre en cause** dans une « réflexion globale », conduite d'ici janvier, pour prétendument, faciliter l'accueil des élèves,
- **le « grand oral » présenté comme un « oral d'explicitation »** (du type VAE) pour lequel la DGER butte à trouver une véritable cohérence avec la formation.

Pour le Snetap-FSU, les orientations majeures de la DGER sont en l'état inacceptables, car en contradiction avec les ambitions affichées.

- La remise en cause des stages individuels serait une décision assassine pour l'attractivité et le caractère technologique du STAV ;
- le refus de flécher la pluridisciplinarité comme la remise en cause des dédoublements reviendraient à une liberté pédagogique frelatée et à une véritable dérégulation ;
- enfin le grand oral pour être pertinent doit s'ancrer à la formation et s'inscrire dans les enseignements de spécialité. Vous l'aurez compris... une fois de plus il va falloir peser sur ces décisions !

Paris, le 29 novembre 2018